



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109288

VALABLE JUSQU'AU

16/11/2026

ÉDITÉ LE

03/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 03/11/2023
200 000

Raison sociale : SALVIAT YVES ET FILS

2663 ROUTE DU CAILLOU
24290 VALOJOULX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 450672746

Téléphone : 05 53 50 71 68

Fax :

Portable : 06 70 77 84 93

Siret : 450 672 746 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 6110208

Site Internet : <http://www.constructeurmaisonbois24.com>

E-mail : valerie@salviat.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1254000/002 134669

Responsabilité légale :

SALVIAT LAURENT GÉRANT / SALVIAT YVES CO-GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1254000/002 134669

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 27

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/09/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	01/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/12/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	23/09/2025
o Isolation des combles perdus	01/12/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.